



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# FONTAINE D'OUCHE . FAUBOURG RAINES LARREY . MOTTE GIRON

*Compte rendu du* : 08 / 06 / 2021  
Maison-Phare

## I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

### II. BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2019 - point d'étape

Projets 2021 - vote

### III. VIE DE QUARTIER

Maison Phare – actualités

Point d'étape sur le projet de rénovation urbaine du quartier

Requalification rue du Faubourg Raines le long de la CIGV

### IV. INFORMATIONS DIVERSES

Évolution de la participation citoyenne – point d'étape

Animations de l'été 2021

## LISTE DES MEMBRES

### COLLÈGE DES HABITANTS :

#### **PERSONNES RESSOURCES :**

1. Monsieur DUFFOUR André
2. Madame HALER Danielle
3. Madame RIOU Françoise *Excusée*
4. Madame SAMORI Anita *Excusée*
5. Monsieur SCHUWER Claude

#### **JEUNES :**

6. Monsieur DUCRET Sophian *Excusé*

#### **HABITANTS :**

7. Madame CHARMONT Joëlle-Cécile
8. Madame CLERC Arlette *Absente*
9. Monsieur CORNEFERT Yves
10. Madame DAUVERGNE Martine
11. Monsieur DAVAL Marc
12. Madame EMILIANI Natacha *Absente*
13. Monsieur GURY Marcel *Absent*
14. Madame LAPOSTOLLE Christiane *Absente*
15. Monsieur EL HAJJAJI Jawad
16. Madame GIROD Annie *Absente*
17. Monsieur JAMMEL Houcine *Absent*
18. Madame LEMOUZY Joelle
19. Monsieur MARILLIER Julien *Absent*
20. Madame MEURIS Sophie
21. Madame MONGUILLON Nathalie *Absente*
22. Monsieur NIQUET Olivier *Absent*
23. Madame RACLET Régine
24. Madame THIAULT Elisabeth

### COLLÈGE DES ASSOCIATIONS-ACTEURS ET SOCIO-ÉCONOMIQUES :

1. Association Bien Vivre à Fontaine d'Ouche
2. Association Itinéraires Singuliers *Absente*
3. Association Les amis des Hauts de Dijon
4. La Maison-Phare
5. Association Dijon Mousquetaire
6. DFO Média 21 *Excusée*
7. Association Tend la Main *Absente*
8. Association Amicale des Ducs de Bourgogne

*Absente*

### COLLÈGE DES ÉLUS :

1. Madame ZIVKOVIC Sladana (co-présidente titulaire)
2. Monsieur N'DIAYE Massar (co-président suppléant)
3. Madame FAVIER Laurence
4. Monsieur TESTORI Vincent *Excusé*
5. Madame Laurence GERBET
6. Madame Karine SAVINA *Excusée*

### COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES :

1. Madame AMIDIEU Évelyne
2. Monsieur BERTHIER Jean
3. Monsieur PACCAUD Gilles (co-président habitant titulaire)
4. Madame GUILLOT-FRANE Françoise *Excusée*
5. Madame SAMORI LALLEMAND Huguette

**Sladana Zivkovic**, co-présidente élue titulaire de la commission et Gilles Paccaud, co-président habitant, remercient l'ensemble des membres présent(e)s ainsi que la Maison-Phare, représentée par **Hélène Planckert**, pour son accueil.

**Sladana Zivkovic** remercie également la présence de **Sarah Bello**, directrice du logement et de la rénovation urbaine et de **Franck Genelot**, directeur du service paysage et espace public à la ville et Dijon Métropole, venus présenter le projet de renouvellement urbain et la requalification de la rue du Faubourg Raines.

**Sladana Zivkovic** propose de modifier l'ordre du jour en ouvrant la réunion avec le point relatif à la vie de quartier, de manière à leur permettre d'intervenir en début de réunion.

Puis il est procédé à l'appel des membres.

Avant de dérouler l'ordre du jour, **Michel Javouhey** tient à saluer la qualification de la jeune pongiste Léa Ferney, habitante du quartier de Fontaine d'Ouche, pour les jeux paralympiques de Tokyo dans la catégorie adulte. Elle est très largement applaudie.

## I. VIE DE QUARTIER

### 1. Actualités et programmation de la Maison Phare

**Hélène Planckaert** présente les projets en cours et à venir à la Maison-Phare :

Un nouveau point de compost collectif, ouvert à tous, sera installé devant le café-restaurant de l'Extension, promenade du Ruisseau. Dijon Métropole et l'association Arborescence accompagnent la Maison-Phare pour former l'équipe et les habitants qui souhaitent s'investir dans ce projet.

En partenariat avec le Cercle Laïque Dijonnais, un nouveau projet de maraîchage collectif est lancé, pour que les légumes bio et l'alimentation saine soient accessibles à tous. Les jardins se trouvent à Corcelles-les-Monts, au sein de la micro-ferme urbaine du Cercle Laïque. Les légumes produits collectivement alimenteront une partie du resto associatif, des ateliers de rue et ateliers d'été.

Une autre initiative a émergé avec l'organisation d'une ludothèque, tous les mercredis matins, de 10h à 12h, au café de l'Extension. Adultes et enfants, chacun peut venir jouer, découvrir et emprunter des jeux.

Les "rendez-vous voisins-voisines" continuent autour d'un espace d'échange et de réflexion, où chacun peut apporter son point de vue et confronter ses idées autour de thématiques actuelles.

La Maison-phare sera ouverte tout l'été 2021. Elle reconduira également ses ateliers d'été, dans la Cour de l'école Alsace, du 7 au 23 juillet et du 16 au 27 août. De nombreuses activités seront proposées sur ces cinq semaines, de 10 à 17h et certains soirs.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## 2. Requalification de la rue du Faubourg Raines

**Franck Genelot** indique que dans le cadre de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV), un réaménagement des espaces publics environnants est en cours, se concentrant entre la rue de l'Hôpital et la rue du Jardin des Plantes. Les grands objectifs du projet sont les suivants :

- créer un espace public qualitatif végétalisé et apaisé aux abords de la CIGV
- aménager le dernier barreau du cheminement doux créé entre la gare et la CIGV
- assurer le lien avec la coulée verte et ré-identifier le km « 0 » du sentier Batier

**Franck Genelot** rappelle les premiers aménagements réalisés en 2019 :

- l'ouverture du jardin de l'Arquebuse sur la gare et l'avenue Albert 1<sup>er</sup> comprenant la création d'une passerelle facilitant l'accessibilité au jardin
- l'apaisement de la rue du Jardin des Plantes avec la création d'un plateau

Aménagement déjà réalisé



Passerelle jardin de l'Arquebuse aménagée en 2019

Aménagement déjà réalisé

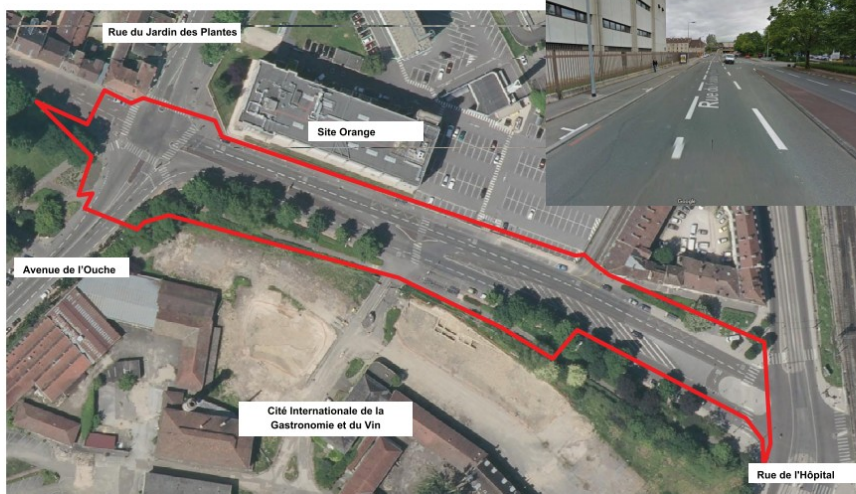


Rue du Jardin des Plantes aménagée en 2019



Rue du Faubourg Raines, Sentier Batier.

Existant



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

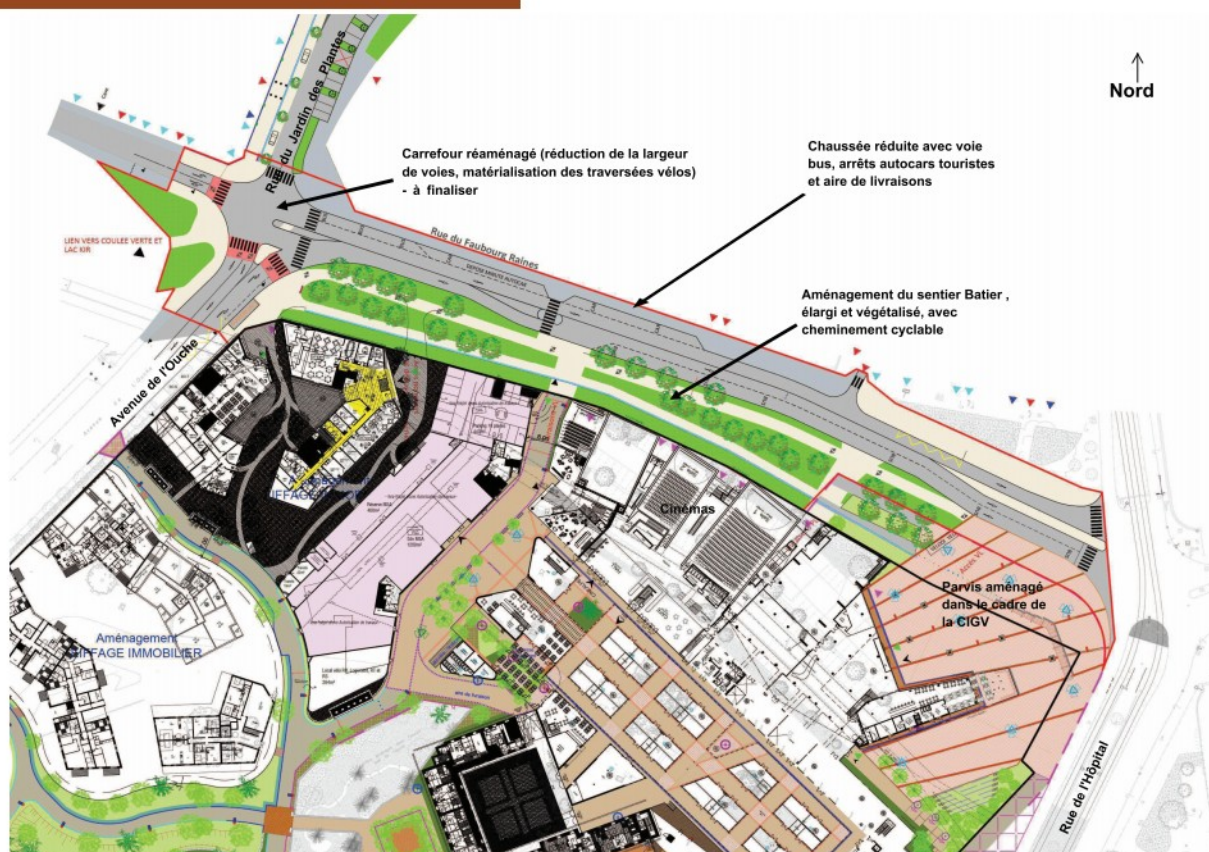


Pour cette année, les travaux se concentreront sur la rue du Faubourg Raines, entre la rue du Jardin des Plantes et le futur parvis d'entrée à la cité de la gastronomie, côté rue de l'Hôpital (qui sera réalisé en pierres de Bourgogne).

Ce secteur représentant le dernier barreau du cheminement doux avec la gare. Le projet consistera à créer un espace public qualitatif végétalisé en lien avec les usages de la CIGV. L'aménagement marquera le kilomètre zéro du sentier du Batier.

## Rue du Faubourg Raines

## Principes d'aménagement



La rue du Faubourg Raines va être réaménagée de façade à façade. Coté nord, elle comprendra un trottoir ainsi que des arrêts pour les cars de tourisme. Une aire de livraison sera conservée vers les commerces. En partie centrale, la chaussée sera réduite tout en maintenant une voie bus en direction du centre-ville pour la Lianes 4. Le carrefour avec l'avenue de l'Ouche et la rue du Jardin des Plantes sera réaménagé et réduit, laissant ainsi plus de place aux piétons et vélos. Côté sud, le projet prévoit la valorisation du sentier du Bâtier en laissant la part belle aux mobilités douces, le tout dans un cadre végétal renforcé le long de la CIGV.

Des cheminements piétons et vélos assureront le lien entre le parvis principal de la Cité de la gastronomie et du vin, la rue du Jardin des Plantes, la coulée verte, le reste du sentier du Batier. Une station vélo sera implantée à proximité du futur parvis. Le plan initial de circulation sera conservé à double sens.

La chaussée passera de 17m à 10m de large et le corridor végétalisé sera élargi, passant de 11.60m à plus de 15m. Les trottoirs et la chaussée seront traités en enrobé noir.

Les voies apaisées vélos et piétons du Batier seront traitées en enrobé beige de la même façon que le corridor du tram et la rue du Jardin des Plantes.

Le patrimoine arboré initial sera reconstitué avec une quarantaine d'arbres. L'impact végétal sera renforcé par la création d'îlots de verdure plantés de vivaces et d'arbustes. Les surfaces d'espaces verts sont augmentées de 72%.

Les sols seront désimperméabilisés, ainsi plus d'un tiers des surfaces verra ses eaux de ruissellement traitées sur place contre 18% auparavant. Les places de stationnement seront supprimées. La pression en stationnement sur cette voie est faible. Le parking Monge à proximité pourra compenser le besoin.

Le montant des travaux s'élève à 1 500 000 € avec un financement multiple : Feder (Fonds européen de développement régional), Région Bourgogne Franche Comté, Dijon Métropole.

Pour finir, **Franck Genelot** précise l'échéance des travaux, débutés le 3 mai et réalisés en concomitance avec ceux de la Cité de la gastronomie :

- fin des aménagements de voirie en octobre 2021,
- plantations réalisées fin d'année et début 2022.

Pendant les travaux, le schéma de circulation mis en place pour l'aménagement de la CIGV sera conservé :

- toute circulation autorisée dans le sens Monge / avenue de l'Ouche
- circulation bus uniquement dans l'autre sens.



## LE QUARTIER FAUBOURG RAINES CONTINUE SA MÉTAMORPHOSE

Dans la continuité du cheminement apaisé qui sillonne de la Gare à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, le quartier Faubourg Raines continue sa métamorphose.

Après l'installation de la passerelle du Jardin de l'Arquebuse, l'organisation de la rue du Jardin des Plantes en zone partagée, les espaces publics de la rue du Faubourg Raines se redessinent, entre l'avenue de l'Ouche et la rue de l'Hôpital. En parallèle des voies de circulation, un parcours cyclable végétalisé rejoindra la Coulée verte. Le patrimoine arboré va s'enrichir, dès l'automne, avec la création d'îlots de verdure permettant d'augmenter les surfaces d'espaces verts sur ce site.

**LES TRAVAUX DURERONT JUSQU'EN FIN D'ANNÉE 2021**

Les dispositions actuelles de circulation sont maintenues durant la durée des travaux.

Cet aménagement s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer le lien paysager entre le cœur historique de Dijon, ses quartiers contigus et les vastes espaces naturels qui l'encadrent avec le port du canal, le lac Kir, la promenade de l'Ouche et les Combes.

**Point d'entrée vers le vignoble de Bourgogne, le "km 0" du sentier Batier**, chemin pédestre créé en 1955 à travers les vignes et les combes entre Dijon et Nuits-Saint-Georges sur une distance de 52 km, sera matérialisé.

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour limiter les impacts sur la vie du quartier.  
Pour toute information complémentaire : 0 800 21 3000



 **RÉGION BOURGOGNE FRanche COMTE**

[metropole-dijon.fr](http://metropole-dijon.fr)

 **dijon métropole**

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



Des basculements seront réalisés en fonction des emprises de travaux.

À la suite de cette présentation, **Joëlle Lemouzy** demande comment sera prise en compte la problématique de la visibilité des voitures, à la sortie du parking d'Orange. **Franck Genelot** fait remarquer qu'à l'issue des travaux, le trottoir sera plus large et la vue dégagée dans la mesure où il n'y aura plus qu'une aire de livraison.

Pour répondre à une question d'**Evelyne Amidieu**, **Franck Genelot signale** que des assises seront installées à différents endroits du site, étant entendu que leur localisation ne devra, idéalement, pas entraîner de nuisances.

Une question est posée au sujet de la dés-imperméabilisation des sols, afin de savoir si un bilan global a été réalisé pour l'ensemble du site. Les nouvelles constructions immobilières sont en effet très denses, notamment côté ouest, rue du Jardin des Plantes.

**Sladana Zivkovic** explique que toutes les études ad hoc ont été effectuées et que la question sera transmise au promoteur Eiffage.

Enfin, **Marc Daval** signale la dangerosité des traversées piétonnes entre la rue du Faubourg Raines et la sortie de l'Arquebuse, côté Planétarium.

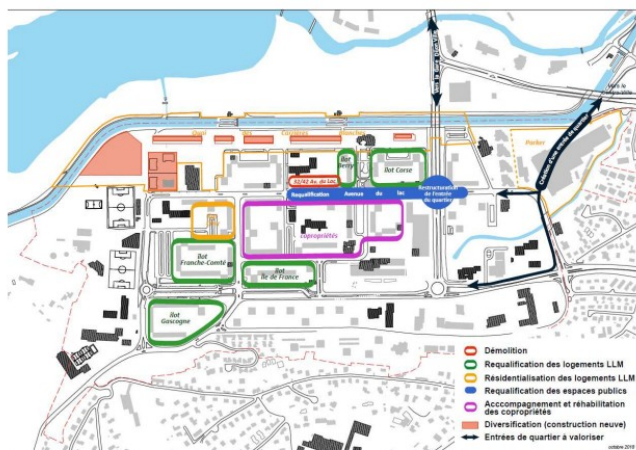
**Franck Genelot** fait état d'un transit important sur ce secteur et rappelle que des aménagements ont déjà été réalisés, notamment rue Hoche. Dans ce type de situation, une option possible consiste à supprimer des places de stationnement, pour améliorer la visibilité à proximité des passages piétons. Théoriquement à l'approche de ces passages, lorsqu'un piéton est prêt à s'engager, les automobilistes devraient s'arrêter.

**Massar N'Diaye** propose de programmer, à l'issue des travaux, une balade urbaine couvrant l'ensemble du secteur, pour identifier, avec les services, tous les points de tension.

### 3. Point d'étape sur le projet de rénovation urbaine du quartier

**Sarah Bello** rappelle que les habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche ont déjà vu les premières transformations de leur quartier dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> convention 2008-2015 et que cette transformation va se poursuivre grâce à la signature le 30 octobre 2019 de la 2<sup>ème</sup> convention de renouvellement urbain.

#### 2<sup>ème</sup> convention de renouvellement urbain



- Objectifs :
  - Renforcer l'ouverture du quartier
  - Requalifier et diversifier l'habitat
  - Pérenniser la fonction commerciale et accompagner le développement économique
- Projets :
  - Démolition 122 logements
  - Réhabilitation LLM : 1200 logements
  - Accompagnement 3 copropriétés
  - Réaménagement avenue du Lac
- Budget global : 96 M€
- Co-financeurs / partenaires : ANRU, CR BFC, bailleurs, DM + Action Logement et CDC-Banque des Territoires (prêts)

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Concernant l'aménagement de l'avenue du Lac, **Sarah Bello** précise qu'une partie des travaux ont déjà démarré et sont en passe de se terminer : il s'agit des travaux de dévoiement de réseaux des entreprises dites « concessionnaires », qui gèrent les réseaux souterrains d'électricité, de gaz, d'eau, de télécommunications etc.

## Réaménagement avenue du Lac / boulevard Kir point d'étape et calendrier

- Travaux concessionnaires réalisés de janvier à juin 2021
- Démolition du pont, aménagement du carrefour Lac/Kir et de l'avenue du Lac, parvis école Alsace

2 phases de travaux :

### Démolition du pont – mise à niveau du carrefour Lac / Kir :

Préparation des travaux : juin 2021

Travaux : juillet à septembre 2021

### Aménagement avenue du Lac – parvis école Alsace :

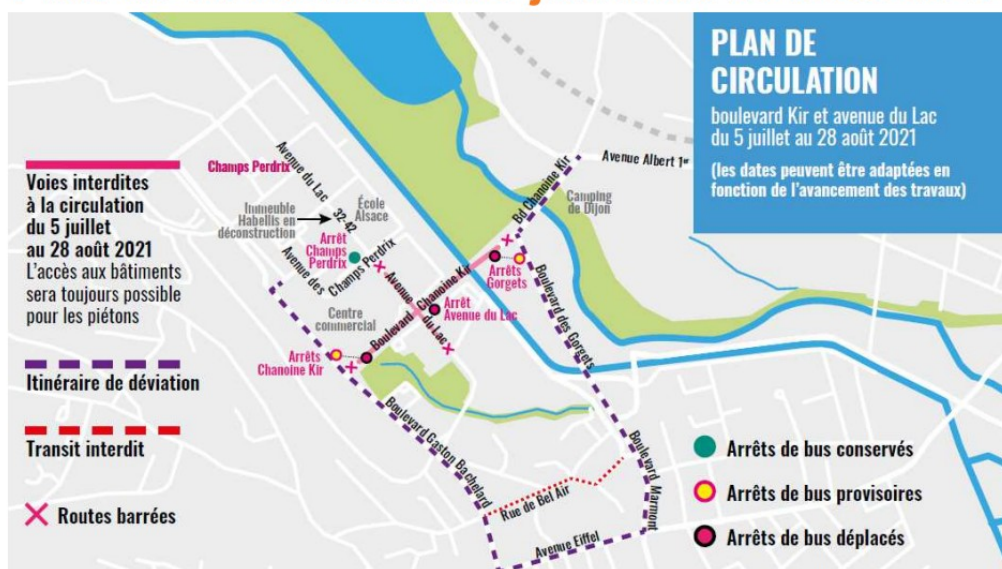
Préparation des travaux : juillet / août 2021

Travaux : septembre 2021 à décembre 2022

3

**Sarah Bello** note que les objectifs développés sur ce secteur sont assez similaires à ceux évoqués au sujet de la requalification de la rue du Faubourg Raines, c'est-à-dire la dés-imperméabilisation des sols, le développement de modes de déplacement doux, la limitation de la place de la voiture individuelle. Il s'agit aussi et surtout de « désenclaver » le cœur du quartier en renforçant son ouverture.

## Réaménagement avenue du Lac / boulevard Kir Plan de circulation du 5 juillet au 28 août 2021



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



Ce plan de circulation a été élaboré finement avec les entreprises afin de limiter au maximum les désagréments pour les riverains. **Sarah Bello** signale que les bus continueront à circuler via une déviation mise en place boulevard des Gorgets, avenue Eiffel pour revenir sur le boulevard Bachelard. Les vélos et les piétons devront transiter le long du Canal. Les rues qui seront totalement fermées à la circulation resteront bien sûr accessibles aux riverains.

## Démolition 32-42 avenue du Lac

- Démolition par grignotage et par écrêtage
- Impacts sur les bâtiments voisins :
  - Déménagement école maternelle Alsace – septembre à décembre 2021
  - Protection du 30 avenue du Lac – août à novembre 2021

Calendrier

désamiantage - curage :

en cours jusqu'à juillet 2021

démolition - écrêtage :

fin juillet : démarrage grignotage 42 Lac

début août : démarrage grignotage 32 Lac

5

**Sarah Bello** précise que la démolition par « grignotage » consiste à démolir la structure à l'aide d'une pelleteuse. Les déchets seront évacués par des camions, ce qui va générer de la circulation. L'écrêtage est une autre technique, utilisée pour les déconstructions mécaniques sur des bâtiments de grande hauteur ancrés dans un environnement contraignant. Cela nécessite l'installation d'une plateforme de travail au sommet de l'ouvrage où des engins de déconstruction sont hissés pour grignoter l'ouvrage étage par étage. Le 30 avenue du Lac va donc faire l'objet de mesures de protection particulières discutées entre Habellis et Grand Dijon Habitat.

## Ecoles

### ➤ ALSACE : impact démolition du 32-42 avenue du Lac

- **Maternelle** : la démolition de l'ensemble immobilier non compatible avec maintien des enfants dans l'école. Déménagement à l'accueil de loisirs Marie Noël de septembre à décembre 2021
- **Elémentaire** : Reste sur place.



### ➤ BUFFON : rénovation énergétique complète du groupe scolaire, pose de panneaux photovoltaïques en toiture

- **Maternelle et élémentaire** : Accueil des enfants dans des bâtiments modulaires confortables, installés dans la cour de l'école élémentaire, à partir d'octobre 2021, pour une durée approximative d'une année

### ➤ COLETTE : rénovation énergétique complète du groupe scolaire

- **Maternelle** : déménagement à l'accueil de loisirs Marie Noël à partir de janvier 2022, pour une durée approximative d'une année
- **Elémentaire** : déménagement à l'école élémentaire Jean Baptiste Lallemand suivant le même calendrier que la maternelle



Les écoles du quartier vont également être impactées par les travaux et des déménagements.

Ces éléments sont régulièrement discutés avec les équipes éducatives et font l'objet d'une communication spécifique.

L'école Alsace ne subira aucuns travaux mais la proximité du chantier nécessitera le déménagement des maternelles au centre de loisirs Marie-Noël, pour préserver leur temps de sieste, dans un environnement non bruyant.

Dans les deux écoles Buffon et Colette, qui feront l'objet d'une rénovation énergétique complète, une attention particulière sera portée à l'accueil des enfants, qui seront dans des bâtiments modulaires.

A l'école Buffon, les entrées et sorties des élèves se feront de manière à être séparée de l'entrée et de la sortie du chantier, pour limiter les interactions.

Les élèves de l'école maternelle Colette déménageront quant à eux au centre de loisirs Marie-Noël dès janvier 2022, car il n'est pas possible d'installer des bâtiments modulaires dans la cour de l'école. Les élèves de l'élémentaire seront, dans les mêmes délais, accueillis à l'école Jean-Baptiste Lallemand.

## Ecoles

### ➤ ANJOU : pose de panneaux photovoltaïques en toiture

- Aucun impact concernant l'accueil des enfants, travaux prévus au cours de l'été 2022

### ➤ CHAMPS PERDRIX et JEAN BAPTISTE LALLEMAND :

- Ecoles non concernées par le projet H2020

### ➤ COMMUNICATION :

- La gazette du projet de rénovation urbaine reprendra régulièrement tous les éléments inhérents à l'impact du projet H2020 sur les écoles
- Des courriers d'information à l'attention des familles seront diffusés
- L'Adjoint délégué à l'éducation et à la restauration bio et locale, Franck LEHENOFF, rencontrera les familles concernées par les écoles en travaux, aux dates suivantes :
  - ✓ Alsace maternelle : 11 juin
  - ✓ Alsace élémentaire : 22 juin
  - ✓ Buffon et Colette : réunions programmées fin 2021



**Sarah Bello** indique que des réhabilitations vont également démarrer chez les bailleurs, dans le parc public et privé.

## Parc public : réhabilitation / ré\_\_\_\_\_ntialisation

- Orvitis / Île-de-France : démarrage des travaux, septembre 2021
- Grand Dijon Habitat / Franche-Comté, Berry, Gascogne : choix des équipes, été 2021
- ICF / allée de Chambéry : démarrage des travaux, fin 2021



lot Ile de France A2A/Léon Grosse - Vue actuelle



lot Ile de France A2A/Léon Grosse - Vue projetée

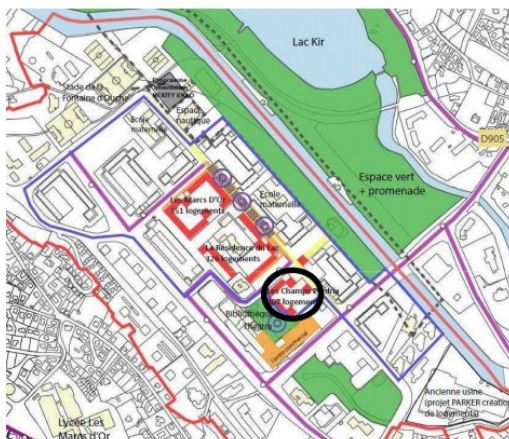


lot Ile de France A2A/Léon Grosse - Vue actuelle



lot Ile de France A2A/Léon Grosse - Vue projetée

## Parc privé: OPAH Copropriété Dégradée



- 3 « OPAH Copropriété Dégradée » avec un double objectif
  - Accompagnement de la mobilisation des copropriétaires sur le fonctionnement et la vie de leur copropriété
  - Réalisation de travaux

**Calendrier prévisionnel – OPAH « Champs Perdrix » :**

Consultation équipe opérationnelle : juin 2021

Reprise du diagnostic + convention OPAH : automne 2021



En terme de communication, **Sarah Bello** évoque le lancement de la gazette « Ça avance », distribuée à l'ensemble des habitants et qui paraîtra 4 fois par an, de manière adaptée au déroulement des travaux.

## Communication

- *Ça avance !* – une gazette pour être informé – 4 fois par an
- Des articles dans les magazines de Dijon et de Dijon Métropole
- Des temps d'échanges et de communication spécifiques avec les habitants / acteurs impactés directement : parents d'élèves, copropriétaires, habitants,...
- Un cahier de doléances à disposition à la mairie de quartier



10

Pour clore sa présentation, **Sarah Bello** indique que des consultations citoyennes, liées à l'écologie, seront programmées dans le cadre du projet RESPONSE

**Evelyne Amidieu** demande si une consultation des habitants sera effectuée sur l'espace libéré par les bâtiments du 32 au 42 Avenue du Lac. **Sarah Bello** fait savoir qu'un projet est dessiné et que des amendements pourront être apportés, à la marge, mais sans remise en cause fondamentale du projet. **Evelyne Amidieu** fait également état d'une demande des enseignants de l'école maternelle Alsace, qui souhaiteraient récupérer une partie de l'espace libéré, pour leur cour de récréation.

**Sladana Zivkovic** rappelle que tous les directeurs d'école ont été rencontrés et qu'ils ont été invités à la mairie pour une présentation détaillée du projet et de ses impacts. Elle note que si des aménagements sont réalisés, ils ne devront pas dénaturer le projet initial.

**Massar N'Diaye** souligne également le lien permanent entretenu entre les directions des écoles, les services de l'Éducation et **Franck Lehenoff**. Il rappelle que les choses se sont stabilisées, ces derniers mois, grâce à des échanges permanents avec les équipes pédagogiques.

Quant à l'œuvre située dans la cour de l'école maternelle, **Massar N'diaye** fait savoir qu'il n'est pas envisageable de la déplacer, car cela requiert l'accord de l'artiste ou de ses ayants droits le cas échéant. Elle sera donc maintenue en place et deviendra un support pédagogique, pour en raconter l'histoire aux élèves de l'école.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

## II. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

**Gilles Paccaud** rappelle que des réponses ont été apportées à toutes les questions transmises, en amont de la commission et qu'il n'est pas obligatoire d'y revenir, sauf à ce qu'elles soulèvent des interrogations supplémentaires.

Pour traiter des différentes problématiques qui couvrent le Chemin de la Combe à la serpent, **Evelyne Amidieu** demande la création d'un groupe de travail spécifique.

Un appel à volontaire sera lancé auprès des membres de la commission, dès la rentrée de septembre, afin de constituer ce groupe.

En parallèle, **Evelyne Amidieu** questionne l'accès, par les pompiers, de la borne installée au niveau du portique du parc de la Combe à la Serpent, la nuit, en cas de nécessité d'urgence ou d'intervention dans la combe.

Il est rappelé que les pompiers sont en lien direct avec les services de la ville et de la Métropole via On Dijon, pour coordonner leurs interventions. En cas d'urgence, il faut composer le numéro gratuit 0 800 21 3000. En tout état de cause, ce point devra être éclairci.

**Evelyne Amidieu** fait remarquer que les toilettes du bas du parc de la Combe à la serpent ont été ré-ouvertes, depuis le week-end dernier et que par conséquent, le projet qu'elle avait déposé au titre des budgets participatifs 2021 pour leur remise en fonctionnement, devient caduc.

Enfin, **Serge Bach** rapporte une reprise des rodéos motos et voitures, dans le quartier.

**Massar N'Diaye** indique que depuis le début de l'année, 47 sanctions judiciaires ont été comptabilisées, à ce sujet. Si les résultats sont imparfaits, des mesures sont néanmoins prises. Il rappelle également que la police municipale n'est pas compétente sur le champ de la sécurité routière et qu'elle ne peut donc pas intervenir directement. C'est le rôle de la police nationale qui, elle, est habilitée à le faire.

**Massar N'Diaye** précise néanmoins que la ville reste très active puisqu'elle est actuellement en cours de recrutement de 30 policiers municipaux. En 2020, elle avait déjà recruté 20 policiers.

Cette année, Le préfet de la Côte-d'Or, le maire de Dijon et le procureur de la République ont signé un contrat de "sécurité intégrée" entre l'État et la ville de Dijon, qui permettra de compléter les effectifs avec 20 policiers nationaux supplémentaires, sur le territoire Dijonnais.

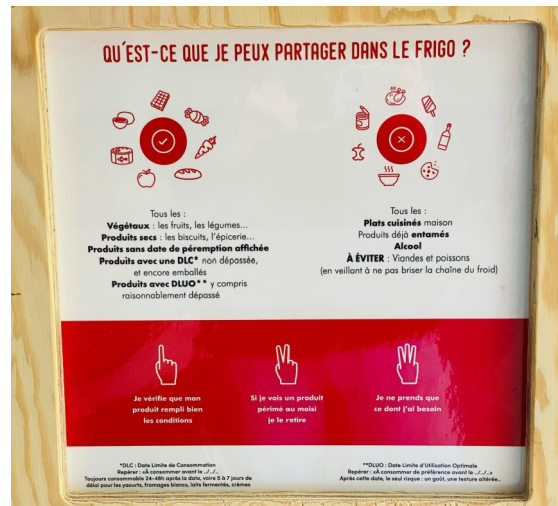
Ce sujet global, qui ne concerne pas uniquement la ville de Dijon ni ce quartier, en particulier, nécessite des solutions globales. **Massar N'Diaye** affirme que la ville y travaille activement.

**Sladana Zivkovic** précise que la police municipale peut sanctionner, lorsqu'elle constate des infractions et témoigne également du fait que les rodéos touchent d'autres quartiers, sur d'autres territoires en tension de la commune. Elle signale que le Maire devrait très prochainement interpeler le Préfet sur ce sujet.

## II. BUDGETS PARTICIPATIFS

### 1. Projets 2019 : point d'étape

**Sladana Zivkovic** indique qu'un frigo a été installé à l'Extension de la Maison-Phare, le 14 mai dernier. En libre-service, en extérieur et à la portée de tous, il devra permettre à chacun de déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite.



*Crédit photo : Facebook*

**Gilles Paccaud** rappelle qu'en 2019, la commission avait décidé d'abandonner le financement d'un barbecue, projet voté dans le cadre des budgets participatifs. La ville a depuis repris la gestion du dossier et a organisé des visites, sur différents sites presentis, pour accueillir des barbecues en libre-accès.

Deux sites ont été validés (le second sous réserve) :

Le site du Lac Kir, à hauteur des tennis, avait déjà fait l'objet d'une expérimentation concluante, à l'été 2020. Le barbecue mis en place était très régulièrement fréquenté, bien utilisé et respecté. **Gilles Paccaud** annonce qu'il sera donc remis en place au même endroit.

Le second site, à proximité de l'Observatoire des Hautes Plates, est situé sur la commune de Corcelles-les-Monts. Néanmoins, il appartient à la ville de Dijon et est entretenu par elle. L'installation d'un barbecue à cet endroit devra faire l'objet d'une demande officielle à la commune de Corcelles-les-Monts.

Enfin, **Jean Berthier** revient sur l'installation d'une webcam sur la ville, projet qui avait été retenu au titre des budgets participatifs 2019. Ce projet, comme le rappelle Sladana Zivkovic, a fait plusieurs fois l'objet de discussions en commission, relativement aux frais de fonctionnement qu'il pourrait engendrer. Elle propose de faire étudier la faisabilité d'une telle installation, en corrélation avec le dispositif On Dijon.

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



## 2. Projets 2021 : hiérarchisation

**Gilles Paccaud** remercie les services et les élus d'avoir permis aux membres d'accéder à l'ensemble des projets, avant le jour de la commission, pour que chacun puisse en prendre connaissance et s'en imprégner.

Il propose un mode opératoire consistant à étudier, en priorité, les projets recevables et de ne pas revenir sur les projets hors cadre, hormis s'ils entraînent des interrogations.

**Massar N'Diaye** rappelle que le budget alloué à la commission s'élève à 40 000 € et qu'il inclut dorénavant la possibilité de projet de fonctionnement.

Il met en avant le fait que cet exercice du vote est au cœur même du processus démocratique et que c'est à partir de leur connaissance du territoire et de leur expertise de terrain que les membres doivent s'en saisir.

Au terme des nombreux échanges et des discussions, la commission a retenu les quatre projets suivants :

1	Installation d'une table de ping-pong square Saint Chantal	5 000 €	Majorité
2	Installation de bacs supplémentaires jardin partagé de la Cras	10 000 €	13 voix
3	Installation d'une aire de jeux dans le quartier	21 800 €	15 voix
4	Achat de matériel pour la création d'un observatoire de la biodiversité	3 200 €	9 voix

Les projets retenus par les neuf commissions de quartier seront soumis au vote en Conseil Municipal, le 17 juin 2021. Des groupes de travail spécifiques seront mis en place à la rentrée pour mener ces projets à terme.

PROJETS RECEVABLES		
Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey-Motte Giron		
Porteur du projet	Projet	Priorisation
1 Chantal Boisseau	<b>Composteur accessible dans les résidences :</b> Déposer des composteurs au sein des résidences, dans le secteur de Fontaine d'Ouche, où se situent des espaces verts entretenus (résidences de la rue du Tire Pesseau et résidences à loyer modéré de l'avenue du Lac). Faire une campagne publicitaire pour en informer le public, leur décrire ce qui doit être déposé, et ce qui ne peut être accueilli. Inclure quelques "déchets naturels", lorsque les espaces verts sont entretenus. <b>Réponse des services :</b> Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable : - environ 15 m <sup>2</sup> d'espaces verts pour installer la placette de compostage - une structure en support du projet (association, centre social...)	

		<p>avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants),</li> <li>- un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon.</li> </ul> <p>Pour plus d'informations :  <a href="https://www.trionsnosdechets-dijon.fr">https://www.trionsnosdechets-dijon.fr</a>  <b>Coût : 1500 €</b></p>	
2	Bernadette Vircondelet	<p><b><u>Pensez à nos petits enfants :</u></b>  En ces temps de restriction d'espace et de contact humain, il manque des aires de jeux pour "nos petits" dans le quartier de la combe Persil, vers le Fort de la Motte Giron.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  Ce projet est réalisable. Proposition de mise en place d'une structure multi activités 2/12 ans sur une surface de 50 m<sup>2</sup> posée sur un sol souple :  Coût d'investissement : 25 000 €  Coût d'1 banc : 900 €  <b>Coût global : 25 900 €</b></p>	
3	Abderrahim Oughadou	<p><b><u>Observatoire de la Biodiversité de la Fontaine d'Ouche :</u></b>  Créer un observatoire de la biodiversité dans le quartier de Fontaine d'Ouche. Ce projet a 3 objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Documenter et valoriser la biodiversité du quartier (Lac, Canal, combe, et même les rues du quartier...). Cela implique d'obtenir des images et données précises qui pourront servir dans le cadre de la mise en place de trames vertes et bleues.</li> <li>2- Faire participer les habitants à des projets de sciences participatives. Former et sensibiliser aux sciences et à la biodiversité.</li> <li>3- Soutenir les jeunes qui ont des projets d'avenir dans le domaine des sciences.</li> </ol> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  Ce projet entre pleinement dans la dynamique de la collectivité, animée par le Jardin des sciences en faveur de la biodiversité. Si le projet est retenu, une rencontre sera à organiser pour échanger sur ces propositions et présenter les actions proposées (sciences participatives <a href="https://dijon.65mo.fr/">https://dijon.65mo.fr/</a>)  <b>Coût des dépenses liées à l'achat de matériel, estimé par le porteur de projet : 3 200 €</b></p>	
4	Jérémy Larochette	<p><b><u>Aménagement du square des Coteaux de Giron :</u></b>  Pour rendre le quartier plus attractif, la population rajeunissant, aménager le square des Coteaux de Giron avec des bancs, une aire de jeux pour enfants.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  Ce projet est réalisable. Proposition de mise en place d'une structure multi activités 2/12 ans sur une surface de 50 m<sup>2</sup> posée sur un sol souple :  Coût d'investissement : 25 000 €  Coût d'1 banc : 900 €  <b>Coût global estimatif : 25 900 €</b></p>	
5	Jean Berthier	<p><b><u>Mur de soutènement de l'avenue Albert 1er à embellir :</u></b>  Le mur de soutènement de l'avenue Albert 1er (au bas de la rampe Vigée Lebrun) est en permanence recouvert de graffitis et de tags, parfois peu élaborés. Ce mur est très proche du parcours de la</p>	

		<p>Chouette, avec le site des lavoirs très bien aménagé. Pourquoi ne pas envisager des fresques artistiques renouvelées régulièrement du style de celles des rues Jean-Jacques Rousseau et des Godrans.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  Ce projet semble réalisable. Toutefois, la réalisation d'une fresque doit se concevoir de la manière la plus participative possible et en concertation avec le service culture de la ville.  Le coût sera à affiner en fonction du projet de la fresque (artiste choisi, taille de l'œuvre...)  <b>Coût : 20 000 €</b></p>	
6	Patricia Guillaumot	<p><b>Un jardin partagé quartier Larrey :</b>  Création d'un espace de jardinage, respectueux de la biodiversité, d'un espace de rencontres, d'échanges, de partage pour les habitants dans un jardin collectif.  Le gestionnaire identifié serait l'association "Bien vivre dans le quartier de Larrey". Le site potentiel, à valider, pourrait être :  - le n°15 rue de Larrey : il s'agit d'un jardin cultivé jusqu'en 2020 (terre riche et arbres fruitiers déjà présents, au ¾ déjà délimité).  - l'angle de la rue Etienne Baudinet et du Quai Galliot (proche du Canal)  - au N°14 rue Clément Marillier – situé au centre de la rue.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  Ce type de projet est réalisable sous certaines conditions :  Règle n°1 : définir le gestionnaire ultérieur avant même de démarrer le projet  Règle n°2 : avoir la maîtrise foncière et la validation du positionnement du projet  Règle n°3 : choisir un site ensoleillé  Coût moyen d'un aménagement : 45€/m<sup>2</sup> - Sous réserve que le raccordement à l'eau potable est possible dans les 50m -  Non compris la cabane de rangement -1 parcelle (carré 1m50*1m50) : 1/10m<sup>2</sup> de terrain  <b>Le coût d'aménagement des jardins partagés réalisés ou en cours est en estimé entre 25 000 € et 35 000 €.</b></p>	
7	Évelyne Amidieu	<p><b>Création d'un espace sanitaire à l'entrée du parc de la combe à la Serpent :</b>  Depuis des années, je demande un accès correct à l'eau pour les usagers du parc et des toilettes (sèches si possible).</p> <p><b>Réponse des services :</b>  La mise en place de toilettes sèches est réalisable.  <b>Coût : 25 000 €</b>  Il existe des toilettes au bas de la combe, fermées à l'heure actuelle, pour cause de vandalisme. Les services concernés pourront être sollicités pour étudier et chiffrer leur remise en état.</p>	
8	Gilles Paccaud	<p><b>Aire de jeux Esplanade Amédée Bargy :</b>  Projet déjà déposé en février 2019. Selon le même principe que l'aire des jeux sur l'esplanade des Marcs d'Or, installation d'une aire de jeux sur l'esplanade Amédée Bargy pour permettre aux jeunes familles de trouver un lieu 'ludique' pour les enfants. Cette esplanade, pourvue dorénavant d'une table de pique-nique et d'une table de ping-pong, attire de plus en plus de monde. L'idée est de partir sur un projet moindre avec une enveloppe sur 2021 autour de 10 000€, quitte à compléter par un budget complémentaire en 2022.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  Le projet est réalisable, d'autant que le quartier est en plein essor.</p>	



		<p>À titre d'exemple :</p> <p>Toile d'araignée = 22 000 €</p> <p>Balançoire = 8 000 €</p> <p>Travaux préparatoires = 12 000 €. Ce prix comprend la fourniture, la pose, la mise en place d'un sablé et d'une barrière pour les balançoires, pour éviter les heurts avec les enfants.</p> <p><b>Coût : 30 à 40 000 € en fonction de l'ampleur de l'investissement souhaité.</b></p>	
9	Gaspard Lompré	<p><b>Un jeu pour les plus grands à Sainte Chantal :</b></p> <p>Le square Sainte Chantal accueille plein de jeux pour petits enfants dont j'ai pu bénéficier quand j'étais plus jeune. Aujourd'hui, j'ai grandi et j'ai 11 ans... comme tous pleins de copains du quartier ! Nous habitons pour la majorité en appartement et nous n'avons pas la possibilité d'avoir une table de ping-pong chez nous.</p> <p>Aussi, pourriez vous regarder s'il est possible d'en installer une dans le square qui est un lieu sécurisé.</p> <p><b>Réponse des services :</b></p> <p>Le projet est réalisable. <b>Coût d'une table fournie et posée : 5000 €</b></p>	
10	Djamel Sayad	<p><b>Des bacs supplémentaires au jardin partagé de La Cras :</b></p> <p>Deux sites de jardins partagés sont situés à la Fontaine d'Ouche. La Maison-phare, qui anime et coordonne ces sites en lien avec la Ville de Dijon, constate que la liste d'attente des jardiniers ne désemplit pas. Afin de permettre à quelques familles supplémentaires de pouvoir cultiver des légumes, nous souhaiterions ajouter 12 bacs supplémentaires dans le jardin de La Cras. A priori, il reste assez d'espace pour accueillir des bacs supplémentaires tout en restant dans l'enceinte du jardin.</p> <p><b>Réponse des services :</b></p> <p>Ce projet est réalisable avec l'implantation de 10 bacs (il n'y a pas la place pour 12) et le remplacement de 2 tables de pique nique, hors d'usage et dangereuses.</p> <p><b>Coût : 10 000 €</b></p>	

PROJETS RECEVABLES Inter-quartiers		
Porteur du projet	Projet	Priorisation
1 Delphine Prades	<p><b>Ateliers de fabrication d'Oyas à destination des Jardins partagés dijonnais :</b></p> <p>Je suis artisan céramiste au cœur de Dijon, Bricole et Barbotine, et dans une démarche éco-citoyenne participative, je propose des ateliers de fabrication d'Oyas pour les utilisateurs des jardins partagés de Dijon (ateliers adultes et parents-enfants). Les Oyas sont des poteries en argile micro-poreuse que l'on enterre à côté des plantes et que l'on remplit d'eau. L'humidité s'en échappe petit à petit selon les besoins de la plante qui l'aspire par succion. C'est un système d'arrosage vieux de 4000 ans, écologique et économique. 100% de l'eau utilisée par la plante, 50% d'économie d'eau, fabrication artisanale (et découverte du métier de céramiste) avec une matière naturelle et biodégradable, facilité d'utilisation.</p> <p><b>Réponse des services :</b></p> <p>Ce projet est réalisable. Le prix d'un atelier de 2h, pour 8 personnes maximum, matière première et cuisson comprises est de <b>190 €</b>.</p>	

2	Nicolas Revert	<p><b><u>Maison du citoyen :</u></b>  En partant du constat que la crise de la COVID a provoqué de nombreux dommages dans notre société. Je propose un endroit dans lequel les citoyens pourraient se rendre (rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble, découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais, journées de sensibilisation sur le handicap...).</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  - Rencontres entre citoyens, tables rondes, sensibilisation des jeunes à l'environnement et au savoir-vivre ensemble  Chacun des 9 quartiers de la Ville de Dijon est dotée d'une maison de quartier qui offre aux enfants, adolescents et aux familles une variété d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives, mais qui propose aussi des accompagnements aux familles dans différents domaines (scolarité, éducation, soutien aux parents...).</p> - Découverte pour les enfants du patrimoine dijonnais Depuis 2018, la direction de la valorisation du patrimoine édite des brochures permettant aux habitants comme aux touristes de découvrir la richesse et la variété du patrimoine dijonnais. Ces brochures constituent une introduction synthétique idéale sur différentes thématiques ou périodes de l'histoire de la ville. Trois formats sont disponibles : - Les focus invitent à la découverte d'un monument ou d'un bâtiment, - Les parcours conseillent des circuits de visites thématiques, - Les explorateurs entraînent les familles dans des parcours-jeux Toutes ces brochures sont téléchargeables <a href="https://patrimoine.dijon.fr/dijon-fascicules">https://patrimoine.dijon.fr/dijon-fascicules</a> et des versions imprimées, de certaines brochures, sont disponibles : à l'accueil de la mairie, située dans le passage du Roi entre la cour d'Honneur du Palais des ducs et des Etats de Bourgogne et le square des ducs, à l'office du tourisme, qui diffuse également d'autres documents touristiques. - Journées de sensibilisation au handicap Des associations spécialisées comme le Comité Départemental Handisport de Côte-d'Or (CDH21) sont à même de faire découvrir la pratique sportive à destination des publics en situation de handicap et de proposer des ateliers de mise en situation pratique.	
3	Nicolas Revert	<p><b><u>Un coin lecture dans les parcs dijonnais :</u></b>  Planter des boîtes à livres dans les parcs dijonnais pour permettre de lire sur place et ajouter deux compléments pour animer le dispositif ou plutôt l'enrichir :</p> - via un QR code, donner accès à du contenu numérique de présentation historique, architecturale, patrimoniale... du lieu où se trouve la boîte à livres - ces textes peuvent être proposés en langues étrangères également - proposer des animations à proximité des boîtes à livres sur des thématiques locales ou citoyennes, sous forme d'ateliers créatifs. <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  Il est envisageable d'installer d'autres bibliothèques sous réserve des possibilités d'implantation et des contraintes techniques.  <b>Coût : 1500 € pour une boîte simple et 2000 € pour une double</b>  Pour le reste, la direction de la valorisation du patrimoine a enclenché une opération de renouvellement et d'extension de la signalétique patrimoniale dans Dijon. Les objectifs sont les suivants :</p> - uniformiser graphiquement des supports parfois disparates, - renouveler les informations proposées (texte - icône - traduction en langue anglaise et allemande),	

		<p>- étendre les points d'intérêts existants à de nouveaux points (valoriser des éléments patrimoniaux des quartiers - valoriser le patrimoine des 19e, 20e et 21e siècles),</p> <p>- dialoguer avec d'autres dispositifs tel un dispositif numérique visant à compléter le discours de la signalétique (des QR-code permettront à terme de renvoyer vers une application mobile de parcours découverte de la ville)</p> <p>Cette signalétique se déclinera en trois supports différents : des plaques, des cartels (pour les œuvres d'art) et des pupitres pour les sites de grande envergure.</p> <p>Le déploiement est prévu sur 3 ans (de 2021 à 2023) : plus de 215 supports seront ainsi installés. Attention cette année il est essentiellement prévu de déployer la signalétique associée à l'ouverture de la CIGV. L'essentiel des plaques sera déployée à partir de mi-2022.</p>	
4	Jennifer Bouillier	<p><b><u>D'où tu viens, où nous sommes :</u></b></p> <p>Collectage de textes et d'images afin de réaliser un Fanzine édité et distribué aux habitants. Réalisation du Fanzine par Luciano Ferraz à titre bénévole et édition du document par un ESAT spécialisé en imprimerie.</p> <p>Le contenu du Fanzine : une fiction collective autour des origines. Pour se faire, les participants répondrons à un questionnaire type : questionnaire de Proust.</p> <p>L'objet de ce projet n'est pas temps la question des "origines" (géographiques, etc). Il s'agit de favoriser des rencontres entre les habitants.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>Ce projet est réalisable. Toutefois, si ce projet est retenu, le coût sera à affiner en fonction du type de document à imprimer et du nombre d'exemplaires souhaités.</p> <p><b>Coût estimatif : 2500 €</b></p>	
5	Amélie Gambier	<p><b><u>De nouveaux espaces d'exposition dans tous les parcs de la ville :</u></b></p> <p>Les expositions sur les grilles du jardin Darcy sont très intéressantes, pourquoi ne pas généraliser ce principe sur l'ensemble des parcs de la ville là où c'est techniquement possible ? (le parc de la Colombière, par exemple, mais il y en a tant d'autres, par exemple dans mon quartier, le parc du Château de Pouilly). Avec le même dispositif d'affichage, les expositions deviendraient mobiles, pourraient toucher d'autres publics, se croiser et offrir encore plus de contenu culturel accessible aux Dijonnais. On peut même imaginer, sur un même thème, qu'elles se complètent et puissent offrir ainsi des parcours culturels inédits.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>Ce projet s'inscrit effectivement dans la continuité des grilles installées sur les grilles du Jardin Darcy. Il s'agit d'un projet réalisable sur le moyen/long terme qui nécessitera d'être anticipé et travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la Culture. Le coût d'installation d'une galerie de vitrines est estimé à 10 000 €. Le coût d'une impression d'exposition est estimé à 500 €.</p> <p><b>Coût estimatif : 15 000 €</b></p>	
6	Jocelyne Attard	<p><b><u>Espace jeux d'enfants :</u></b></p> <p>Il serait appréciable que les jeux pour enfants soient installés sur une surface couverte d'enrobés - spécial jeux d'enfants - au lieu d'être sur du sable, pas très confortable et surtout pas très hygiénique.</p>	



		<p><b>Réponse des services :</b></p> <p>Il y a 3 types de sols amortissants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-sable de Saône : 6500 m2 environ</li> <li>-sol synthétique : 1500 m2 environ</li> <li>-copeaux de bois : 400 m2 environ</li> </ul> <p>Coût de réalisation d'un sol amortissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-sol synthétique : de 132 à 208 € ttc le m2 en fonction de la hauteur de chute</li> <li>-sable de Saône : 44 € ttc le m2 quelque soit la hauteur de chute</li> <li>-copeaux de bois : environ 50 € du m2 quelque soit la hauteur de chute</li> </ul> <p>Principales opérations d'entretien d'un sol amortissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-sol synthétique :</li> <li>-nettoyage hydraulique (pour nettoyer les pores du matériaux) : 7.20 € du m2</li> <li>-réparation : de 60 à 72 € du m2 en fonction de l'épaisseur du sol</li> <li>-suppression : 12 € du m2</li> <li>-majoration de X3 du contrôle annuel du fait de réaliser un test HIC</li> <li>-durée de vie : entre 15 et 20 ans si nettoyage hydraulique minimum 1 fois par an</li> <li>-sable de Saône :</li> <li>- complément de sable : 22 € du m2</li> <li>-régénération : 8 € du m2</li> <li>-durée de vie : illimitée si régénération 1 fois par an</li> <li>-copeaux de bois :</li> <li>-nettoyage quotidien : 2.70 € du m2</li> <li>-complément de mulch : 30 € du m2</li> <li>-durée de vie : matière en décomposition, complément régulier à prévoir, matériaux non concluants</li> </ul>	
7	Cécile Ruffin	<p><b><u>Cabanes à oiseaux chez les dijonnais</u></b></p> <p>Je propose que soit offerte aux dijonnais la possibilité d'installer dans leur jardin ou sur leur balcon des cabanes à oiseaux, chauves souris, à insectes. Un petit peu de la même manière que le système des composteurs. Un petit guide d'installation peut être aussi rédigé et distribué ! Ces cabanes pourraient être confectionné par un ESAT ou structure de l'insertion.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>Ce projet est réalisable. Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, il contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine. L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO...</p> <p>Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.</p> <p>Coûts minimales de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)</p>	
8	Christophe Espanel	<p><b><u>Pépinière urbaine associative et participative « du vert dans la ville » :</u></b></p> <p>Nous vous proposons notre projet de création de pépinière urbaine associative et participative. L'idée est d'encourager et d'accompagner les citoyens à renouer avec le jardinage comestible et/ou décoratif (horticole) en produisant des plants de variétés locales adaptées au milieu urbain si possible, de façon vertueuse (sans intrant chimique) et en acquérant des techniques de base tout en créant du lien social</p>	

		<p>dans un quartier. L'association « du vert dans la ville » existe depuis l'automne 2020, est ouverte à tout le monde et a besoin d'un espace pour se développer. Il nous faudrait environ 400-500 m<sup>2</sup> (20-25 m x 20-25 m par exemple), clôturés avec un point d'eau, pour y installer une serre, une cabane à outils, un récupérateur d'eau de pluie, faire pousser quelques plants en pleine terre et accueillir des adhérents pour des ateliers, principalement, au cœur des ensembles bâtis pour être visible et inciter les gens à franchir l'entrée, idéalement.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  Cette activité peut répondre à la demande croissante des habitants de végétaliser leurs espaces, les jardiniers des jardins partagés et familiaux avec la fourniture en plants issus d'une production locale. Toutefois le budget pour la réalisation d'un tel projet est très conséquent (40000€ à minima) et le besoin d'un terrain adapté, équipé et répondant à la demande de se situer en centre ville constitue un point de difficulté et sera à étudier avec les services concernés.</p> <p>Le modèle associatif garantissant la pérennité du projet au regard de l'investissement financier conséquent, les coûts d'achats des plants pour les dijonnais, les conditions d'accès au service proposé par l'association sur le long terme seront à préciser dans une convention.</p> <p><b>Coût estimatif : 40 000 €</b></p>	
9	Catherine Obriot	<p><b>Favoriser la Nature en ville :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Planter, dans le centre-ville historique, le long des grands boulevards, rocade etc...Place de la Libération, Place de la République, rue de la Liberté, rues piétonnes etc... des arbustes et arbres qui favorisent la biodiversité.</li> <li>2) Installer des nichoirs pour les oiseaux sur les toits des immeubles, dans les parcs etc...</li> <li>3) Végétaliser le pied des arbres dans les rues avec par exemple des jachères fleuries.</li> <li>3) Préserver les vieux jardins, les grands arbres qui sont des refuges pour la faune.</li> </ol> <p><b>Réponse des services :</b>  *** Plantations d'arbres - Déjà prévu</p> <p>Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre ville : Sévigné, De Brosses, Trémouille, Tiers, Carnot</li> <li>- ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin.</li> <li>- ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers</li> </ul> <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et</li> </ul>	

		<p>techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.</p> <p>- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...</p> <p><b>*** Végétalisation des pieds d'arbres - déjà prévu</b>  La ville de Dijon, accompagnée par le Jardin des sciences, encourage les initiatives des Dijonnais qui végétalisent leurs quartiers. Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur", piloté par le Jardin des Sciences, permet aux habitants de s'approprier la végétation urbaine dans leurs rues.  (<a href="https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx">https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx</a>)  Le fleurissement citoyen permet, au-delà de l'aspect esthétique, de fournir un abri et de la nourriture aux insectes pollinisateurs et de développer des corridors écologiques en milieu urbain.  Pour participer à l'opération, il suffit de demander un "permis de végétaliser".  Toutes les infos sur : <a href="https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite">https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite</a></p> <p><b>*** Installer des nichoirs</b>  Ces dispositifs sont utiles pour la sensibilisation de tous à la biodiversité urbaine et lorsqu'ils sont positionnés de manière adéquate, ils contribuent concrètement à la préservation de la faune urbaine.  L'idée d'un partenariat avec un ESAT pour la fabrication est pertinente, les plans, conseils pourraient être réalisés avec le Jardin des sciences, la LPO...  Ces dispositifs pourraient être distribués aux habitants volontaires lors d'opérations telles que la fête de la nature, la forêt des enfants.  Coûts minimes de fabrication, la logistique pourrait être gérée par le jardin des sciences (exemple : les distributions de sachets de graines d'essences végétales utiles aux pollinisateurs...)  <b>Coût : 2000 €</b></p>	
10	Claude Vielix	<p><b><u>Dijon hier et demain :</u></b>  Exposition sur Dijon en mettant sur un même panneau en recherchant des cartes postales aux archives un lieu hier et ce qu'il est aujourd'hui - comme exemple hôpital central et cité de la gastronomie et du vin. Cette exposition pouvant être mise sur les grilles du jardin Darcy - soit 21 lieux emblématiques de Dijon et ce qu'ils sont aujourd'hui.  <b><u>Réponse des services :</u></b>  Ce projet est réalisable. Si il est retenu, il conviendra de cibler les lieux et la mise en page, car un projet similaire a déjà été réalisé en 2019 par la direction de la Communication, intitulé « D'hier à Demain, Dijon se redessine ». Ce type de projet sera à mettre en place en transversalité avec la direction de la Communication et les Archives municipales.  <b>Coût d'une impression d'exposition environ 500 €</b></p>	
11	Kadhy Diaw	<p><b><u>Création d'un salon solidaire :</u></b>  Un salon solidaire a pour vocation de donner des soins esthétiques</p>	



	<p>au plus démunis. Le but de cette action est de soutenir des valeurs engagées pour l'innovation sociale, la lutte contre l'exclusion et l'environnement. Le fonctionnement d'un salon solidaire est axé sur l'insertion et l'estime de soi. Le projet étant de soutenir et accompagner des personnes fragilisées de la métropole dijonnaise afin qu'elles puissent bénéficier de soins ordinaires dans un vrai salon et ce, à prix adaptés à leur situation personnelle.</p> <p>Les objectifs d'un salon solidaire ont pour but d'utiliser les soins de beauté et de bien-être comme levier pour soutenir chaque personne dans la réalisation de ses projets. Cette action a également pour but de permettre à chaque personne de pouvoir poser un autre regard sur soi et de retrouver une place dans la société.</p> <p>Le salon solidaire offre également un lieu de socialisation.</p> <p><b>Réponse des services :</b></p> <p>Ce projet est réalisable. En effet, pour retrouver l'estime de soi, l'intervention d'un professionnel du soins est effectivement valable. Un projet « Soins de soi » avait été travaillé par le service social général du Centre Communal d'Action Social, en 2020, en lien étroit avec l'école de socio esthétique de Quétigny. Malheureusement, ce projet a été suspendu du fait du contexte sanitaire. Ce salon pourrait être co-construit avec les services sociaux du CCAS.</p> <p>Si ce projet est retenu, il conviendra de s'interroger sur le caractère « évènementiel » ou non, sur la fréquence, sur la question d'un salon itinérant ou sédentaire...</p> <p>Un partenariat pourrait également être envisagé avec le CHS La Chartreuse qui possède un réseau en lien avec cette thématique.</p> <p><b>Coût : 15 000 €</b></p>	
--	---	--

<b>PROJETS DÉJÀ PRÉVUS</b> <b>Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey-Motte Giron</b>	
<b>Porteur du projet</b>	<b>Projet</b>
Joëlle Lemouzy	<p><b><u>Éclairage intelligent le long de la Promenade du ruisseau :</u></b></p> <p>Remplacement de l'éclairage actuel, le long du ruisseau de la Fontaine d'Ouche, par des lampadaires qui s'allument lors du passage des piétons. Projet déjà réalisé avec succès le long de l'Ouche.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>Le remplacement des luminaires actuels par des luminaires LED sera réalisé entre 2021 et 2022 dans le cadre du programme de reconstruction prévu dans le marché OnDijon.</p>
Monique Cheneby	<p><b><u>Amélioration de la communication et de la remontée d'observations :</u></b></p> <p>Les budgets participatifs et les commissions de quartier intéressent de moins en moins les habitants, qui jugent ces instances loin de leurs préoccupations quotidiennes.</p> <p>L'option du tout numérique pour les budgets participatifs exclut de nombreuses personnes peu familiarisées avec ce mode de communication. L'installation de « Boîte à idées » et d'un affichage informatif spécifique au quartier implanté, par exemple, contre les boîtes à livres, pourrait pallier ce dysfonctionnement. Des « totems » personnalisés et situés au plus près des intéressés seraient beaucoup plus efficaces que des campagnes généralistes</p> <p>L'instauration de réunions de quartier ouvertes à tous doit être facilitée ainsi que celle de réunions où les élus pourraient informer, de façon objective les habitants des projets de leur secteur (aménagement de voiries, projets immobiliers...) et les</p>

	<p>associer pleinement à ces projets.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  La collectivité a engagé une réflexion globale sur la participation citoyenne, avec l'ensemble des élus et des services, à laquelle les membres des commissions de quartier participent actuellement.</p> <p>A ce titre, des temps de travail ont été organisés avec les membres des commissions de quartier, afin que des propositions relatives aux dispositifs des commissions de quartier et des budgets participatifs, puissent être formulées à l'équipe municipale, à la rentrée de septembre 2021.</p> <p>Concernant le dépôt des projets de budgets participatifs, il peut s'effectuer via la plateforme dédiée, dans le but de centraliser les projets et de faciliter leur instruction par les services. Les personnes qui le souhaitent peuvent également être accompagnées dans cette démarche, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en contactant le service Démocratie Locale et Coordination des Territoires, afin qu'un agent puisse les aider et le cas échéant, à leur demande, prendre la main pour déposer le projet à leur place ;</li> <li>- en se rendant dans les structures de quartier (MJC, centre social...), qui sont des relais de proximité et ont un rôle de facilitation et d'accompagnement dans ce type de démarche ;</li> <li>- en se rendant dans un Point d'accès numérique de Dijon et son agglomération (Panda). Accessibles gratuitement, ces Points d'accès numériques jouent un rôle essentiels dans la réduction de la fracture numérique.</li> </ul> <p>Enfin, le dispositif On Dijon, via le numéro 0 800 21 3000, constitue un point de contact réactif, pour permettre aux habitants de poser une question, partager un constat ou faire un signalement. Les sollicitations sont toutes traitées ou redirigées très rapidement. En tout état de cause et dès que le contexte sanitaire le permettra, les réunions de commissions de quartier seront à nouveau ouvertes au public.</p>
Michel Bénard	<p><b>Accessibilité personnes handicapées salle Thibaudot :</b>  Améliorer l'accès à la salle Thibaudot (salle de réunion et permanence de conseiller municipal) pour les personnes en fauteuil roulant. Revoir le sens d'ouverture de la porte et la largeur de la porte. Améliorer l'accès aux toilettes dans cette salle pour ces mêmes personnes ainsi que l'accès à l'issue de secours.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  L'accessibilité de cette salle dépasse le budget alloué. Toutefois, la demande est prise en compte dans les opérations pouvant être réalisées par la ville au titre des investissements à porter dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments.</p>
Lionel Martin	<p><b>Rénovation du chemin du lac Kir :</b>  Le chemin du lac kir est très endommagé, au niveau des toilettes qui se trouvent après les terrains de tennis, pour aller du côté de la Fontaine d'Ouche (environ sur 100 m). Il sait bien de refaire le bitume car pour des personnes porteuses de handicap, ce n'est pas facile de circuler en fauteuil sur cette partie du chemin.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  Un réaménagement est prévu dans ce secteur et l'étude est en cours. Les travaux sont programmés à horizon 2022.</p>
Annie Girod	<p><b>Remplacement de trois bancs usés :</b>  Remplacement nécessaire de trois bancs très abîmés et dangereux (accrochage) à l'entrée de la combe Persil, chemin de la Rente de Giron.</p> <p><b>Réponse des services :</b>  Cette opération est prévue par les services, sur le budget 2020, dans le cadre de la revalorisation des combes pour le volet mobilier urbain.</p>
Lionel Martin	<p><b>Rénovation du chemin de la Coulée Verte :</b>  Le chemin de la Coulée Verte est très endommagé, au niveau des jardins, jusqu'au pont qui rejoint la route pour aller du côté du Canal. Il serait bien de refaire le bitume</p>

	<p>car pour des personnes porteuses de handicap, ce n'est pas facile de circuler en fauteuil.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Ces travaux sont prévus cette année, au cours des semaines 21 et 22.</p>
--	---

PROJETS DÉJÀ PRÉVUS Inter-quartiers	
Porteur du projet	Projet
Quentin Montastier	<p><b>Lombricomposter de balcon :</b> Permettre aux dijonnais qui le souhaitent de louer/emprunter à longue durée un lombricomposteur de petite taille de manière à ce qu'il puisse être installé sur un balcon. Il faudrait également prévoir un ramassage trimestriel/biennuel du terreau obtenu pour les personnes n'ayant pas de besoin en la matière. La mise à disposition de composteur existe déjà mais n'est pas adaptée aux balcons.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Le service Collecte et Tri des déchets propose une initiation à la pratique du lombricompostage, lors d'une formation qui se déroulera en deux temps : - la première partie théorique sur le fonctionnement d'un lombricomposteur - la seconde partie pratique consiste en la fabrication de votre propre lombricomposteur à partir de matériaux récupérés La pertinence de louer un lombricomposteur sera étudiée.</p>
Geneviève Riguet	<p><b>Reverdifier la ville :</b> La ville se minéralise et gagnerait beaucoup de fraîcheur l'été à se reverdifier comme la rue Jean-Baptiste BAUDIN mais aussi, de nombreux arbres devraient être plantés dès qu'il y a la place et même au centre-ville. Dijon est moins arboré que la moyenne nationale <a href="https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=21231/name=Dijon">https://www.nosvillesvertes.fr/data/insee=21231/name=Dijon</a></p> <p><b>Réponse des services :</b> Si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement, il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers : - ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre ville : Sévigné, De Brosse, Trémouille, Tiers, Carnot - ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte-Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin. - ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain. - sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.</p>



	- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...
Marie-Thérèse Pichon	<p><b><u>Création d'un supermarché du troc gratuit, comme le SMICVAL de Veyres en Gironde :</u></b></p> <p>Quand je vais à la déchetterie, je suis tellement choquée par tout ce que les gens jettent dans les bennes et qui pourraient resservir à d'autres. Je trouve cette initiative à Veyres, et je la trouve excellente. Un peu le principe des boîtes à livres, mais pour tout. <a href="https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/502185131140472">https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/502185131140472</a></p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif. Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAUS , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges et Chenôve. En parallèle à ce dispositif , la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
Lauranne Cappelaere	<p><b><u>Instaurer le troc dans les déchetteries dijonnaises :</u></b></p> <p>A l'instar du Smicval Market à Vayres en Gironde, instaurer un "supermarché du troc" dans les déchetteries dijonnaises : les gens déposent leur déchets et peuvent également récupérer gratuitement tout ce qui les intéresse. En plus d'être une initiative solidaire, sa portée écologique est fantastique car elle permet de réduire les déchets de 25%. Tout le monde y gagne.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>A l'heure actuelle, la configuration des déchetteries ne permet pas la mise en place d'un tel dispositif. Toutefois chaque déchetterie de la métropole dispose déjà d'une ressourcerie qui permet de donner une seconde vie aux objets. Des ressourceries sont gérées par EMMAUS , les objets donnés retrouvent ainsi une seconde vie dans leurs magasins à Norges et Chenôve.</p> <p>En parallèle à ce dispositif , la métropole réorganisera des gratiféria en lien avec la Recyclade qui consiste en des zones de gratuité éphémères où chaque personne peut donner ou prendre ce qu'elle souhaite. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.</p>
Justine Chaudouet	<p><b><u>La Solidarité/L'environnement :</u></b></p> <p>La solidarité : création/ouverture d'un ou des petit(s) commerce(s) permettant à tous d'acheter des aliments à faibles coûts dont les dates de péremption sont proches. Si possible, racheter ces aliments auprès d'enseignes alimentaires afin de limiter le gaspillage. Le projet a déjà vu le jour dans certains départements de France.</p> <p>L'environnement : plantation d'arbre, arbuste, de fleurs, etc... Re-végétaliser Dijon et ses alentours !</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>La solidarité : c'est l'un des principes d'approvisionnement des épiceries sociales et des associations caritatives qui délivrent de l'aide alimentaire. S'il est perfectible, le système existe, pivotant autour de la Banque Alimentaire de Bourgogne. Dans le cadre du projet Dijon Alimentation Durable 2030 et à travers un axe de la convention de lutte contre la pauvreté (signée entre Dijon métropole et l'Etat), le renforcement de l'approvisionnement en produits alimentaires (notamment en fruits, légumes et légumineuses) est travaillé, pas simplement sur une logique de recherche de dons mais aussi en explorant les possibilités d'achat, ce qui est évoqué dans le projet.</p> <p>Dans le cadre du plan d'aide 2020-2021, la Ville de Dijon a prévu 250 000 € autour de l'aide alimentaire, somme qui a commencé à être utilisée pour équiper les structures caritatives en espaces de conservation des aliments en froid et froid négatif, permettant là aussi d'aller dans le sens d'un accès des publics en difficulté à une alimentation plus variée.</p> <p>On est globalement assez proche dans cette proposition du fonctionnement des</p>

	<p>épiceries sociales, déjà présentes sur Dijon (Episourire et Cœur dijonnais).</p> <p>L'environnement : si le centre-ville est marqué par son aspect minéral lié à son héritage historique caractérisé par des hôtels particuliers ceints de hauts murs de clôture et d'un bâti imbriqué et dense à l'alignement , il n'en reste pas moins que l'on y trouve de nombreux espaces verts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ses 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceignent le centre ville : Sévigné, De Brosse, Trémouille, Tiers, Carnot</li> <li>- ses nombreux squares, parcs et jardins : squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, des Bénédictins / Jardin Darcy, jardin du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte- Anne. A cela peuvent s'ajouter le jardin de l'Arquebuse qui va faire l'objet très prochainement d'un réaménagement valorisant encore plus les atouts de cet espace végétal de qualité et demain les espaces rétrocedés de la cité internationale de la gastronomie et du vin.</li> <li>- ses 11 places végétalisées : Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers</li> </ul> <p>La ville de Dijon a également entamé une réflexion plus globale sur le centre ville visant à lutter contre les îlots de chaleur urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur chaque projet de requalification de l'espace public au centre ville, la Ville s'attache, en fonction des contraintes urbanistiques et techniques, à renforcer la végétalisation en effectuant de nouvelles plantations comme ce fut le cas lors des piétonisations de la place Notre Dame en 2019, de la Place des Cordeliers et Jean Macé en 2016 ou encore plus récemment sur la place du Théâtre.</li> <li>- d'autres projets sont en cours d'étude et pourraient voir le jour prochainement afin d'apporter plus de fraîcheur l'été : nouvelles plantations au sein des jardins de l'îlot Tivoli Sainte-Anne, pose de brumisateurs...</li> </ul>
--	--

<b>PROJETS HORS DISPOSITIF</b> <b>Fontaine d'Ouche-Faubourg Raines-Larrey-Motte Giron</b>	
Porteur du projet	Projet
Valentin Orsatti	<p><b><u>Construction d'un préau sur des agrès :</u></b>  Les agrès situés près du barrage du lac Kir sont très utilisés. La construction d'un préau, sur les agrès, les rendraient disponibles par temps de pluie et temps de canicule.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  La pratique sportive à l'air libre et le développement de ces points d'agrès, à plusieurs endroits dans la ville, n'a pas été conçu pour être couvert pas de type de structure. Sauf à construire un préau, il aurait fallu l'envisager dès l'origine en choisissant un matériel spécifique adapté.</p>
Corinne Burdin	<p><b><u>Un terrain multi-sports :</u></b>  Sur l'esplanade des Marcs d'Or, rénover le terrain de foot avec filet, dans la continuité des jeux d'enfants qui ont été installés juste à coté.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  L'état actuel du terrain est en effet peu praticable, du fait de la pousse de mauvaises herbes. Un terrain multi-sport serait réalisable, mais le coût, estimé à 50 000€, dépasse l'enveloppe allouée aux budgets participatifs.</p>
Danielle Slusznis	<p><b><u>Vaccins anticovid :</u></b>  Installer un centre de vaccination, au plus près de chez nous, dans notre quartier. Il est impossible de prendre rendez-vous pour se faire enfin vacciner ou d'obtenir un rendez-vous.</p>

	<p><b>Réponse des services :</b> Le préfet a décidé l'ouverture d'un centre de vaccination de grande capacité au Zénith pour l'ensemble de la Métropole, à l'exception de Saint Apollinaire. Cette décision, prise dans le cadre de la volonté du gouvernement d'accélérer la campagne de vaccination, s'impose aux communes et entraîne la fermeture des centres de vaccination locaux par souci de rationalisation. Des créneaux Doctolib sont ouverts et accessible dès maintenant.</p>
Simbi Pontillon	<p><b>Enclos pour chiens et sac à crottes :</b> Créer un bel espace de forme hexagonal fermé, avec sacs et poubelle à disposition.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Actuellement, la ville est équipée de 14 enclos à chiens et de 143 distributeurs de sacs et ne prévoit pas de nouvelles installations. Ce type d'enclos nécessite un entretien régulier, qui génère des coûts de fonctionnement et le parc de distributeurs de sacs est suffisamment dense pour que celui qui désire se procurer un sac puisse le faire facilement. Par exemple, lors de la promenade avec son chien, en passant devant un distributeur ou également, en se rendant dans l'une des mairies de quartier où ils sont disponibles. Le lieu d'implantation n'est pas précisé.</p>
Joëlle Lemouzy	<p><b>Harmonisation des déplacements :</b> Concilier le passage des piétons, des vélos et autres, entre la passerelle et le lac Kir, à coté de l'écluse 52, afin que tout un chacun se sente en sécurité sur cet espace très fréquenté toute l'année. Je serais curieuse de connaître le nombre de personnes qui passent à cet endroit.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>
Jean Berthier	<p><b>Fort de la Motte Giron :</b> Une dernière salle du Fort, à droite au fond de la cour principale, reste à fermer avec des vitres. Ensuite, cette salle permettra d'accueillir des expositions dans un local clos. Cette fermeture, avec des vitres incassables protégera également les fresques dessinées par nos soldats.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Concernant le fort de la Motte Giron, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a interpellé les services au sujet des menus travaux effectués par les uns et/ou les autres sur le site, sans autorisation préalable de leur part. Dorénavant, un architecte des Monuments Historiques devra être missionné pour toute future intervention. La DRAC a fortement suggéré qu'un diagnostic général soit fait sur ce site pour définir les actions à mener, pour son maintien en état. Ces dispositions ne sont donc pas compatibles avec ce projet, tant financièrement que temporellement.</p>
Jean Berthier	<p><b>Entrée de ville avenue Albert 1<sup>er</sup>, supports pour plantes vivaces :</b> L'entrée de ville, coté Plombières-les-Dijon, est terne, le long de l'avenue Albert 1er. Ce sera un projet d'envergure pour l'améliorer. Aussi, je propose dans le cadre des budgets participatifs la mise en place de quelques supports permettant ensuite à des plantes vivaces de monter le long et ainsi améliorer le coup d'œil des passants et de casser cette perspective monotone. Ces supports pourraient être similaires à ceux posés rues du Jardin des Plantes.</p> <p><b>Réponse des services :</b> L'aménagement de la rue Albert Remy est actuellement en phase d'étude pour valoriser l'entrée de la Métropole, côté Ouest, avec comme objectif de végétaliser un peu plus l'espace public. Cependant, la programmation de ces travaux n'est pas établie à ce stade. Il est néanmoins envisageable de végétaliser de manière participative l'interstice, au pied du mur, via le programme "j'adopte un pied d'arbre - un pied de mur" <a href="https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/">https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/</a></p>



	<p><u>Biodiversite</u> Un groupe de travail pourra être mis en place dans ce sens.</p>
Jean Berthier	<p><b><u>Entrée de ville avenue Albert 1<sup>er</sup>, aménagement urbain :</u></b> L'entrée de la ville, coté Plombières-les-Dijon, ne peut être qu'améliorée. Je propose dans le cadre de la commission de quartier la mise en place d'un groupe de réflexion pour un aménagement urbain de cette avenue. Outre les habitants et les services de la Ville, une ou des écoles d'architecture urbaine, paysagiste ou autres pourraient, dans le cadre de travaux pratiques, apporter leur éclairage. (pas de budget à prévoir dans l'immédiat) <b><u>Réponse des services :</u></b> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs car le mur n'appartient pas au domaine de la ville de Dijon mais du CHS. Néanmoins, il est envisageable de végétaliser de manière participative l'interstice, au pied du mur, via le programme "j'adopte un pied d'arbre - un pied de mur" <a href="https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite">https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Biodiversite</a> Un groupe de travail pourra être mis en place dans ce sens.</p>
Jean Berthier	<p><b><u>Point de vue Motte Giron :</u></b> Le point de vue est équipé d'une table d'orientation. Beaucoup de personnes prennent le temps de regarder la ville et parfois le Mont Blanc. A noter que depuis le 1er confinement, on constate une augmentation très nette de la fréquentation du site de la Motte Giron. Malheureusement, le site n'est pas très accueillant, malgré les quelques interventions des services et ne demande qu'à être amélioré. Nous sommes à proximité d'une zone d'intérêt écologique et historique. Je propose qu'une réflexion soit engagée avec les différents acteurs (habitants, élèves des Marcs d'Or, services de la Ville, une ou des écoles d'architecture urbaine, paysagiste ou autres) qui pourraient, dans le cadre de travaux pratiques, apporter leur éclairage. (pas de budget à prévoir dans l'immédiat). <b><u>Réponse des services :</u></b> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Mais sil le projet remporte l'adhésion de la commission, un groupe de travail pourra être mis en place pour entamer une réflexion collective.</p>
André Lanier	<p><b><u>Entrée dans Dijon, capitale de la Bourgogne :</u></b> Avenue Albert 1<sup>er</sup>, il y aurait lieu de revoir l'ensemble de la partie gauche de l'avenue, depuis le pont du boulevard de l'Ouest jusqu'au pont de l'Arquebuse. Les grilles rouillées, les parpaings à moitié cassés, le mur en pierres de Bourgogne délaissé et tout noir, devraient être repris et nettoyés pour obtenir une entrée de ville digne d'une capitale bourgogne, entrée qui amène le visiteur à la Cité Gastronomie. Ceci ne fait que conforter le projet d'entrée dans Dijon par la route de Beaune. <b><u>Réponse des services :</u></b> Le montant d'un tel projet dépasse l'enveloppe attribuée aux budgets participatifs. Par ailleurs, ce n'est pas la ville de Dijon qui est propriétaire, mais la SNCF.</p>
Évelyne Amidieu	<p><b><u>Chemin de la combe à la Serpent :</u></b> Sécurisation du chemin de la combe à la Serpent. Aménagement d'un chemin piétonnier. Plan de stationnement pour toute la voie. Signalisation appropriée du barriérage et des ralentisseurs. <b><u>Réponse des services :</u></b> Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>
Evelyne Amidieu	<p><b><u>Parc de la combe à la serpent (suite) mise en place de panneaux :</u></b> Élaboration et pose de panneaux lisibles (emplacement à déterminer en groupe de travail) sur le parking à l'entrée de la combe à la Serpent, côté Fontaine d'Ouche, pour valoriser le parc et rappeler que tout naturel qu'il est, ce parc et les habitants riverains ont droit au calme et au respect de la part de ses usagers.</p>

	<p><b>Réponse des services :</b> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Un groupe de travail pourra être mis en place pour entamer une réflexion collective.</p>
Christian Rousseau	<p><b>Limitation de vitesse et de circulation :</b> Dans le souhait de vivre dans un quartier apaisé, de nombreux habitants souhaitent voir la mise en place et le respect d'une vitesse de circulation adaptée à la configuration des rues : il est demandé une vitesse maximum autorisée à 30 km/h. Afin d'empêcher les conducteurs de circuler sur les places de stationnement vides (ce qui normalement est interdit), et donc de réduire leur vitesse, il est demandé de délimiter ces places de stationnement par des aménagements/bordures en béton (avec signalement de ceux-ci pour prévenir/sensibiliser les usagers). Ceci concerne principalement la rue Hoche.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>
Bruno Cheneby	<p><b>Faubourg Raines, quartier doux à vivre :</b> Quartier "Faubourg Raines" dont les rues Hoche, Blairet, Nodot, Jehan de Marville, Jardin des Plantes, Joliet</p> <p>Dans le souhait de vivre dans un quartier apaisé, de nombreux habitants souhaitent voir la mise en place et le respect d'une vitesse de circulation adaptée à la configuration des rues : il est demandé une vitesse maximum autorisée à 30 km/h. Afin d'empêcher les conducteurs de circuler sur les places de stationnement vides (ce qui normalement est interdit), et donc de réduire leur vitesse, il est demandé de délimiter ces places de stationnement par des aménagements/bordures en béton (avec signalement de ceux-ci pour prévenir/sensibiliser les usagers). Ceci concerne principalement la rue Hoche.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>
Anita Samori	<p><b>Limitation de nuisances :</b> Les habitants souhaitent que la vitesse soit limitée à 30 km/h dans le quartier. Il serait bienvenu de délimiter les places de stationnement par des bordures en béton, rue Hoche, afin que les conducteurs soient obligés de ralentir. Nous ne demandons pas un gros investissement. Les piétons seront eux aussi enfin en sécurité.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>
Monique Cheneby	<p><b>Aménagement passage piéton :</b> Aménagement du passage piéton rue Hoche, au niveau de la coulée verte. Le dernier comptage voitures aux abords de ce passage fait état de 3590 voitures par jour et d'un dépassement de la vitesse autorisée pour 10% des véhicules. Plus de 350 véhicules par jour abordent ce passage piéton à plus de 50km/h. Ce trafic est incompatible avec la configuration de cette rue étroite, toujours en double sens, contrairement aux autres rues du quartier et avec une haute densité d'habitat. Il est devenu insupportable et dangereux pour les riverains et les usagers. Il nécessite l'installation de signalétiques en amont par panneaux avertissant de cette « traversée » et limitant la vitesse.</p> <p>Ce passage, seulement doté d'un revêtement adapté aux non-voyants, doit être élargi et visible de loin. En résumé, une large zone «Espace Partagé» pourrait répondre à cette nécessité de mise en sécurité des usagers grâce, entre autres, à la vitesse de 20km/h définie pour ces zones.</p> <p><b>Réponse des services :</b> Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>

Monique Cheneby	<p><b><u>Aménagement du passage piéton au carrefour rue Hoche, rue du Faubourg Raines :</u></b>  Ce carrefour fait partie du « parcours de la Chouette » menant au Puits de Moïse. Ce monument est mal indiqué, s'agissant d'un patrimoine inestimable et cette portion du parcours négligée. Les aménagements récents du passage sont insuffisants et des personnes non voyantes ou à mobilité réduite, m'ont exprimé leur extrême difficulté à traverser. Une « balade urbaine » dévolue à ces usagers fragiles serait nécessaire. Rue Hoche, la voiture est reine et ce ne sont pas quelques traits de peinture ou balises en plastique systématiquement renversées, encore moins des contre-sens cyclables plus que dangereux qui y changent grand-chose. Ces aménagements doivent répondre aux exigences, à la fois esthétiques, de sécurité, de bien-être des habitants et de renforcement des liens sociaux qui prévalent dans le quartier Fontaine d'Ouche voisin.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>
Lydie Rossignol	<p><b><u>Faubourg Raines, quartier doux à vivre :</u></b>  Quartier "Faubourg Raines" dont les rues Hoche, Blairet, Nodot, Jehan de Marville, Jardin des Plantes, Joliet</p> <p>Dans le souhait de vivre dans un quartier apaisé, de nombreux habitants souhaitent voir la mise en place et le respect d'une vitesse de circulation adaptée à la configuration des rues : il est demandé une vitesse maximum autorisée à 30 km/h. D'autant plus que ce quartier compte plusieurs personnes en situation de handicap, qui rencontrent des difficultés à se déplacer et peuvent, pour certaines, craindre de sortir du fait de la vitesse élevée de certains véhicules.</p> <p>Afin d'empêcher les conducteurs de circuler sur les places de stationnement vides (ce qui normalement est interdit), et donc de réduire leur vitesse, il est demandé de délimiter ces places de stationnement par des aménagements/bordures en béton (avec signalement de ceux-ci pour prévenir/sensibiliser les usagers). Ceci concerne principalement la rue Hoche.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmis aux services concernés.</p>
Martine Dauvergne	<p><b><u>Poubelles :</u></b>  Remettre en place des poubelles dans le quartier de la Motte Giron et les combes et surtout, organiser le ramassage avec un véhicule adapté.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  Une réflexion est en cours pour améliorer le mode de ramassage des corbeilles. La volonté de la ville n'est pas de rajouter des corbeilles sur les sites naturels.</p>
Martine Dauvergne	<p><b><u>Vignes Clos des Marcs d'Or :</u></b>  Les vignes du Clos des Marcs d'Or ont été arrachées, il y a plusieurs années et malgré des projets de replantation évoqués par le Maire, il ne se passe rien. Nous aimerions que ce projet avance.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b>  La question ici soulevée ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmise au service concerné.</p>
Martine Dauvergne	<p><b><u>Le clos des Muses :</u></b>  Quid de ce programme immobilier "en rade" depuis plusieurs années ? Avant de lancer de nouveaux projets immobiliers, ne serait-il pas judicieux de terminer ceux qui ont été abandonnés en cours de route ? Cela donne une mauvaise image du quartier et pourrait permettre à quelques familles d'être logées.</p> <p><b><u>Réponses des services :</u></b>  La question ici soulevée ne relève pas des budgets participatifs mais a été transmise au service concerné.</p>

Nadine Bruchon	<p><b><u>Rendre visible la statue du Grenadier depuis le chemin de la Promenade du lac Kir :</u></b></p> <p>La statue du Grenadier a été restaurée récemment, elle est maintenant magnifique. Malheureusement, on ne peut l'observer et l'admirer que depuis l'avenue du 1er Consul, en voiture et sans pouvoir s'arrêter. Quel dommage de ne pas pouvoir profiter d'un tel monument ! Le Grenadier devrait être visible depuis la Promenade du lac Kir, quand les dijonnais se promènent. Je propose que la haie le long de la promenade (haie qui masque sa vision) et en face du Grenadier soit coupée et qu'un panneau explique la raison historique de sa présence.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>Il n'est pas souhaitable de couper la haie, dans le but de faciliter la visibilité sur la statue, du fait que la végétation contribue à diminuer les nuisances sonores de la route.</p>
Yves Cornefert	<p><b><u>Les coulées vertes :</u></b></p> <p>Pour la qualité de vie urbaine, la biodiversité, le développement durable, lutter contre les îlots de chaleur, il serait intéressant de développer les corridors verts. Cela pourrait être un grand projet, (dont la mise à découvert du Suzon, ou autre ne constituerait qu'un élément parmi d'autres) une idée directrice générale, en s'appuyant sur ce qui existe déjà. A charge des commissions de faire remonter l'idée-projet réalisable rapidement ou non. Dans mon quartier, j'aimerais qu'un parcours végétalisé permette, depuis le pont Eiffel de rejoindre la rue Monge en traversant en diagonale la future CIGV. Dans la même idée, il faudrait lier entre eux les espaces verts existants, pour rejoindre "in fine" la campagne environnante à pied, dans de bonnes conditions. La promenade de l'Ouche pourrait être prolongée pour permettre de rejoindre le parc de la Colombière, comme le Jardin des plantes, comme le port du Canal, comme les anciens chemins de halage etc.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>Le montant d'un tel projet dépasse le montant alloué aux budgets participatifs. Néanmoins, il est tout à fait intéressant à communiquer aux services concernés, pour étude.</p>

<b>PROJETS HORS DISPOSITIF Inter-quartiers</b>	
<b>Porteur du projet</b>	<b>Projet</b>
Chloé Paday	<p><b><u>Végétalisation des toits :</u></b></p> <p>Proposer une vaste campagne de végétalisation des toits dijonnais, en collaboration avec les habitants et les écoles d'urbanisme, de botanique etc...</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b></p> <p>Ce projet dépasse largement le cadre des budgets participatifs. La végétalisation des toits de bâtiments existants amène de nombreuses contraintes et un coût très élevé : portance du bâtiment, surcharge de la toiture, questions d'étanchéité...</p> <p>Pour que la végétalisation des toitures apporte une contribution significative à la biodiversité urbaine, la lutte contre les îlots de chaleur, une épaisseur de terre importante est nécessaire et dans le cadre de rénovation cela est très souvent infaisable.</p> <p>Pour des nouvelles constructions, lorsque cela est prévu en amont, la végétalisation des toits est une opportunité intéressante.</p> <p>Dans le cadre du nouveau PLUiHD, une bonification est apportée aux projets si la végétalisation de la toiture du bâtiment est prévue.</p> <p>La ville de Dijon a fait le choix d'une végétalisation importante des toits pour la rénovation de la piscine du Carrousel : 5000 m<sup>2</sup> et 18 espèces végétales locales ont</p>



	été implantées.
Bassam Kurdy	<p><b><u>Rompre l'isolement de Dijon :</u></b> Pas d'aéroport à Dijon ni de TGV pour CDG ni à l'aéroport de Lyon.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, il n'entre pas dans le champs des compétences municipales.</p>
Lyse Moutongo	<p><b><u>Auto école solidaire :</u></b> Mon idée serait d'avoir une auto école solidaire pour tous les jeunes, les personnes en difficulté financière avec très peu de revenus ou pas du tout, les personnes en situation précaires, bénéficiant d'organisme comme pôle emploi, assistante sociale ou autres... En effet, de nos jours les personnes postulant pour un travail, un contrat ne se trouvant pas dans la région ou situé à plusieurs kilomètres de leur domicile peuvent rencontrer des difficultés si ces personnes ne sont pas titulaires du permis de conduire. En effet, il n'est pas toujours facile de passer son permis de conduire en raison de son coût élevé.</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, à Dijon, il existe une plateforme mobilité du bassin dijonnais qui a vocation à répondre à toutes les problématiques de mobilité des jeunes et des moins jeunes joignable par téléphone au 03 80 43 08 14 ou par mail pm.arrondissementdijon@milobfc.fr Parallèlement, le dispositif Auto-École Acodège est dédié à des adolescents et jeunes adultes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle pour lesquels le parcours de formation en auto-école classique n'apparaît pas adapté. Ce dispositif s'inscrit dans la plateforme Remobilisation Formation Insertion Emploi (RFIE) de l'Acodège.</p>
Nadine Bruchon	<p><b><u>Créer une promenade le long du Suzon :</u></b> Je propose de créer une promenade sécurisée le long du Suzon jusqu'au centre-ville. Cette balade existe déjà avec la promenade du Suzon à la Toison d'Or puis le terre-plein central de la rue Général Fauconnet. L'idée serait de créer une promenade complète jusqu'au centre-ville en suivant le cours de la rivière, sur des chemins sécurisés et agrémentés de panneaux (comme c'est le cas sur promenade du Suzon). Une sorte de la coulée verte traversant la ville du nord au sud. L'objectif serait de créer un cheminement piéton au-dessus du Suzon canalisé avec un balisage adapté pour valoriser « l'eau ».</p> <p><b><u>Réponse des services :</u></b> Le Suzon canalisé, comme son nom l'indique est souterrain et restera invisible aux promeneurs. Il y a 3 branches sous Dijon. Le Suzon passe sous des voiries et sous des immeubles dans Dijon. Il n'est pas possible de parler de coulée verte car ce sont sur des voiries circulées qu'il faudrait créer ce cheminement. Par ailleurs, il semble difficile de valoriser l'eau puisque plus de 6 mois par an, il n'y a pas d'eau dans le Suzon canalisé.</p>

## **IV. INFORMATIONS DIVERSES**

### **1. Évolution de la participation citoyenne – point d'étape**

Depuis le mois de mars 2021, la collectivité travaille sur l'évolution de la participation citoyenne avec l'aide de RES PUBLICA, cabinet de conseil en concertation et dialogue collaboratif, retenu suite à une consultation lancée par la Ville de Dijon. La première phase, dédiée au diagnostic, touche à sa fin. Cette phase s'est notamment concrétisée

par une quinzaine d'entretiens menés par RES PUBLICA, avec différents acteurs, internes et externes, à la collectivité (membres de commissions de quartiers, directrices et directeurs des maisons de quartiers, élus, responsables de services...).

Dans ce cadre, **Gilles Paccaud** mentionne la réunion qui s'est tenue le 30 mars, entre membres de la commission, pour échanger et faire remonter leurs propositions à Res Publica. Suite à l'ensemble des entretiens réalisés, différents constats sont apparus (liste non exhaustive) :

- Les dispositifs participatifs existants sont caractérisés par un « *manque d'adaptation à l'évolution des pratiques, des outils et des attentes de la population* » et la ville de Dijon est décrite « *en fin de cycle dans la façon de percevoir la participation et la démocratie locale* ».
- Les commissions de quartier apparaissent, quant à elles, comme un dispositif présentant des atouts mais aussi des dysfonctionnements portant à la fois sur l'organisation des commissions et sur leurs compétences.
- Concernant leur fonctionnement et leurs prérogatives, deux points sont particulièrement saillants : le dispositif gagnerait d'une part à s'inscrire dans une logique moins descendante vis-à-vis de la municipalité, à impliquer davantage les habitant·es d'autre part.
- Beaucoup rapportent un « *ordre du jour subi* » et un « *déficit de circulation de la parole* » durant les commissions, avec « *trop d'informations municipales transmises* » et « *pas assez de débats et d'échanges* », « *un lieu d'information descendante* ».
- La composition des commissions pose également question, avec « *un manque de diversité générationnelle et sociologique* », des « *renouvellements limités* », ainsi que la « *sur-représentation de certains sous-quartiers* » (généralement plus aisés) au sein des commissions.
- Les commissions de quartier sont caractérisées par un « *aspect assez scolaire* » dans leur animation et la disposition des salles, « *une diminution de l'engagement citoyen* » et « *des problèmes de représentativité* » même si les commissions « *génèrent de la vie et du lien* », permettent « *d'apporter de la politique dans les quartiers* » et de « *rapprocher élu·es et habitant·es* ».

Ces constats montrent que Dijon, après avoir été en avance dans le domaine de la démocratie participative, a aujourd'hui besoin de développer de nouvelles pratiques de participation.

La seconde phase consistera en l'organisation de 3 séminaires (élus et services) et aura pour but d'échanger sur les différents constats et les propositions émanant des entretiens.

**Gilles Paccaud** rappelle que le mandat des membres, prorogé d'un an sur 2021, s'étalera jusqu'à la fin de l'année afin que les membres puissent participer à la mise en œuvre des quatre projets retenus au titre des budgets participatifs 2021.

Enfin, il indique que la troisième et dernière phase permettra de finaliser et de valider la stratégie du plan d'actions à court et moyen termes comprenant :

1. Les grands axes stratégiques
2. Les actions et les conditions opérationnelles pour renforcer et instaurer plus de participation

**Une délibération est prévue à l'automne 2021.** Étant entendu qu'un moment d'échange sera prévu avant la décision final et avant la fin des commissions.

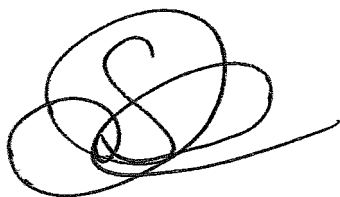
## 2. Animations de l'été 2021

Cette année, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, une centaine de partenaires culturels et sportifs s'associent à la ville de Dijon pour proposer de nombreux rendez-vous. Ils témoignent de la formidable vitalité culturelle et sportive de la ville avec une programmation diversifiée, pour tous les âges et tous les goûts, en journée ou en soirée.

La plaquette de la programmation de l'été est distribuée en séance à l'ensemble des membres de la commission. Elle est accessible également en suivant ce site [www.guide-ete-dijon.fr](http://www.guide-ete-dijon.fr). **Sladana Zivkovic** précise que ce guide sera réactualisé sur le site, au fur et à mesure des activités qui seront proposées et en fonction des conditions sanitaires. Elle invite également les membres à profiter des visites organisées par l'Office du Tourisme.

En fin de séance, **Sladana Zivkovic** remercie l'ensemble des membres présents.

**Madame Sladana ZIVKOVIC**



Co-présidente élue titulaire

**Monsieur Gilles PACCAUD**



Co-président habitant titulaire